

**Communiqué de presse**  
Berne, le 4 décembre 2020

## **Incompréhension au sein de la branche des arts et métiers : le Conseil fédéral rejette le dialogue avec les partenaires sociaux**

**L'Union suisse des arts et métiers usam est mécontente et stupéfaite de la décision et de la démarche du Conseil fédéral concernant le renforcement des mesures de protection dans le commerce de détail. La loi Covid-19 prévoit que les partenaires sociaux doivent être impliqués dans les décisions qui les concernent. Ceux-ci n'ont toutefois été ni entendus ni consultés au préalable. L'usam condamne l'activisme du Conseil fédéral et s'inquiète de ses dérives centralistes.**

L'usam critique la limite arbitraire dans les petits et moyens commerces de détail imposant une surface par client de 5 m<sup>2</sup> dans les magasins d'une surface inférieure ou égale à 30 m<sup>2</sup>. La plupart des petits et moyens commerces de détail ont des surfaces de vente plus importantes et sont une fois de plus touchés par une règle absurde. Il est également choquant que le Conseil fédéral ait de nouveau rejeté le dialogue avec les partenaires sociaux malgré un cadre légal pourtant clair. Alors que le Conseil fédéral a négligé le dialogue avec les partenaires sociaux, il s'est à nouveau concentré sur les discussions avec les grands distributeurs et leurs lobbies. Le Conseil fédéral semble se faire dicter sa conduite par Migros et Coop, grands gagnants du lockdown en mars et avril. Les concepts de protection dans les petits et moyens commerces de détail fonctionnent parfaitement et ne nécessitent aucune correction. Le centralisme et l'activisme du Conseil fédéral sont tout simplement inutiles et nuisibles.

La plus grande organisation faïtière de l'économie suisse constate avec satisfaction que le Conseil fédéral a renoncé à imposer le travail à domicile. L'usam note également que les entreprises sont suffisamment conscientes de leur responsabilité à l'égard de la santé de leurs collaborateurs. Les employeurs ont pris les mesures nécessaires et suffisantes qui s'imposaient en matière de travail à domicile et de protection de la santé. L'usam note également avec satisfaction que le Conseil fédéral n'a pas succombé aux pressions de l'étranger et laisse ouvert le tourisme lié au ski en Suisse. Cette décision est absolument essentielle pour le tourisme d'hiver.

### **Renseignements complémentaires**

**Fabio Regazzi**, président, portable 079 253 12 74  
**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, portable 079 285 47 09

Plus grande organisation faïtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et quelque 500 000 PME, soit 99,8 % des entreprises de notre pays.